

# Chambre des Représentants.

SESSION DE 1892-1893.

## COMMISSION DES PÉTITIONS.

### FEUILLETON N<sup>o</sup> 1.

(12 DÉCEMBRE 1892.)

#### PÉTITIONS SUR LESQUELLES UN RAPPORT A ÉTÉ DÉPOSÉ.

M. RAEPSAET, *rapporteur*.

Numéro du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
1.	7213.

Par pétition datée de Namur, le 10 octobre 1892,

Des habitants de Namur demandent que l'arrêté royal du 18 mars 1892 relatif aux honoraires des notaires soit rapporté.

7257. Par pétition datée de Bastogne, le 14 novembre 1892,

7263. Le président et des membres du comité de patro-  
7277. nage des habitations ouvrières de l'arrondissement de  
7300. Bastogne réclament la prompte revision du nouveau  
tarif notarial rendu applicable par l'arrêté royal du  
18 mars 1892.

Même pétition d'ouvriers de diverses localités; des  
présidents et membres des sociétés : « Le Crédit Ou-  
vrier des cantons de Seneffe et de Fontaine-l'Évêque »,  
« La Maison Ouvrière », à Ath, « Le Foyer Libéral  
Hutois », « L'Avenir de Fagnes », à Merlemont; du  
comité de l'arrondissement de Dinant du patronage

des habitations ouvrières ; de membres du conseil de conciliation et d'arbitrage de la représentation des ouvriers des charbonnages de Bascoup ; de membres du comité de patronage des cantons de Seneffe et Fontaine-l'Évêque ; du président du comité de patronage des habitations ouvrières d'Alost.

CONCLUSIONS : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

(RAPPORT : *Annales parlementaires*, p. 244.)

